

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 ct. le mm.
Suisse 13 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames : Canton 22 . . .
Suisse 27 . . .
Mortuaires 25 . . .

Vingt mille lieues dans les airs

Lorsqu'en son langage théologique saint Thomas se demanda s'il n'existait qu'un seul monde, il conclut que l'ordre qui règne dans les choses telles que Dieu les a faites prouve l'unité du monde. Et les commentateurs s'empressent de préciser que « mundus » doit être traduit par *univers*, pour éviter toute équivoque. S. Thomas cependant refusait, pour des raisons qui découlent de la physique de son époque, de croire à l'existence d'une autre terre que celle que nous habitons. Le théologien dès lors n'eut plus à résoudre les problèmes qu'auraient posés pour lui l'hypothèse d'animaux raisonnables exempts du péché originel, réalisant en eux, sur une autre planète, cette « nature pure », théorique et énigmatique, que les grands commentateurs agitent au début de l'époque moderne.

La vie cependant, dans son offensive générale pour accroître sa mystérieuse présence, ne perd jamais de terrain. Elle en gagne. Si la géologie nous apprend que des êtres animés sont sortis de l'eau pour gagner les rives de la terre et pénétrer sur les points les plus reculés de notre planète, les récentes découvertes sous-marines révèlent qu'ils ont aussi conquis le fond des mers, l'abîme Azôic où, sous la forme d'animaux préhistoriques appelés Daphnis et Limaces de mer, ils hantent les solitudes à 10 mille mètres de profondeur.

Quant à l'espace interstellaire, nos moyens d'investigation, à l'heure actuelle, sont encore si primitifs qu'ils sont impuissants à dissiper l'angoisse pascalienne en face de l'univers. L'esprit ne s'y aventure d'ailleurs provisoirement qu'à l'aide d'un débordement d'imagination pour tenter d'identifier les premiers linéaments de la vie.

Voici quelques semaines cependant, M. Jean Nicollier, dans la *Gazette de Lausanne*, rendait compte de différents phénomènes étranges qui retiennent, tout particulièrement depuis 1947, l'attention des savants. Des engins mystérieux baptisés « Soucoupes volantes » se promènent dans notre stratosphère, et témoignent d'une attention particulière pour les avions des grandes lignes aériennes, les aérodromes et les terrains d'expérimentation atomique. Un récit détaillé, scientifique de ces événements est donné par *Gerald Heard* dans son livre récent sur *Les Soucoupes volantes*. On ne contestera pas les qualités d'imagination et de vulgarisation de cet ancien commentateur scientifique à la radio de Londres. Même les plus sceptiques seront conduits, comme à l'aventure, à travers les espaces infinis, avec une perspicacité et une audace à laquelle le *Nautilus* de Jules Verne ne pouvait prétendre au fond des mers.

Il ressort de cette étude que beaucoup de pilotes de ligne, d'astronomes, de techniciens des grandes bases américaines où l'on expérimente les prodigieux rockets capables de s'élever à plus de 400 kilomètres au-dessus de la terre ont observé à de multiples reprises et photographié des disques lumineux dont la dimension varie entre 300 mètres et un mètre de diamètre, de même que des engins cylindriques en forme de cigares, circulant de nuit à proximité des avions de ligne. Tous ces engins sont capables d'accélération fantastique ou de freinage instantané que l'homme n'est pas en mesure de supporter. Leur vitesse pourrait dépasser 30,000 km. à l'heure. Leur altitude

varie entre 100 mètres et plusieurs kilomètres. Le comportement de ces appareils atterrirait en outre qu'ils sont pilotés et non pas radio-guidés.

On se souvient encore de la chasse tragique que donna au début de 1948 le capitaine Mantell, dans le Kentucky, à l'un de ces disques d'un diamètre de 200 mètres qui s'était approché de la grande base aérienne de Godman. Après l'avoir poursuivi jusqu'à une altitude de 7000 mètres, l'avion de Mantel s'écrasa au sol et le bolide disparaissait à une allure vertigineuse derrière les nuages.

Ailleurs, dans le Texas, un disque se tint immobile 48 heures à 2000 mètres d'altitude. Pris en chasse par un avion il disparut.

Plus de 375 pilotes ont témoigné avoir constaté des phénomènes de ce genre. Le radar a d'ailleurs découvert dans le ciel des objets qui avaient jusqu'ici échappé à toute observation et que l'on baptisa « Gizmos ».

Nos esprits sont si peu perméables au mystère que la première réaction instinctive en face de ces visiteurs insolites est d'en nier l'existence ou de l'attribuer à la machination de quelque grande puissance dont la technique serait à tel point développée qu'elle disposerait d'ores et déjà de l'énergie atomique pour sonder les espaces et observer l'ennemi futur. Mais quel intérêt auraient les USA par exemple à mettre en péril leurs grandes lignes aériennes par des robots qui font une ronde de jour ou de nuit et une danse macabre autour de leurs avions en dehors de toute zone secrète d'expérimentation ?

Et quel but poursuivrait l'URSS en exposant de tels engins aux télescopes et aux canons des démocraties impérialistes ?

Et comment expliquer maintenant ces « Anomalies » dont *Charles Fort* donnait la description dans quatre colonnes où il relate, entre autres, les caractéristiques des divers engins aériens qui furent aperçus dans le ciel avant que l'homme ait commencé à en construire ? Dès 1870, un objet « globulaire » aurait survolé à petite allure la Côte d'Azur. A la fin du siècle dernier, un « navire céleste » aurait fait une tournée dans le Middle West ; des étudiants en astronomie l'auraient même observé au télescope. D'après leurs comptes rendus, l'objet avait la forme d'un cigare et était doté d'ailes courtes sur les côtés. Ce tube émettait alors la même lumière mystérieuse que ses congénères récemment apparues. Toute la population de la petite ville de Sisterville, en Virginie, aurait été mise en émoi lorsque les faisceaux de ses projecteurs se promènèrent sur la campagne. En été 1907, le même type de « cigare » traversa le Vermont. D'autres témoignages précis, consignés dans les journaux et les revues de l'époque sont reproduits avec complaisance par *Heard*. Nous ne nous y attarderons pas.

En réalité, si tous ces faits devaient un jour apparaître en pleine évidence, l'homme n'aurait pour un temps qu'à se résoudre à sacrifier au charme du mystère son besoin de sécurité. Car, comme dit *Claudel*, c'est ce qu'il ne comprend pas qui est le plus beau. Et la profondeur des espaces infinis mérite bien cet assaut conjugué de la science et de l'imagination.

J. Darbellay.

Personnalités de Suisse et d'ailleurs



A gauche : le nouveau chargé d'affaires de la légation des Indes à Berne, A. C. N. Nambiar, qui succède au ministre Desai, décédé subitement. A droite : l'ambassadeur de Suisse en Irlande, le ministre Walter von Burg.

La remarquable intervention de M. Troillet au Conseil des Etats

Divers journaux de Suisse alémanique (entre autres, la « Nouvelle Gazette de Zurich » que nous avons déjà citée) et quelques journaux de Romandie (« Journal de Genève » et « Gazette de Lausanne ») essaient de justifier l'impôt sur les boissons en prétendant que ce dernier ne grèvera pas le producteur, mais le consommateur, et ce à des taux très modérés.

Ainsi, pour eux, cet impôt indirect est jugé indispensable en tant qu'équivalent de la majoration de l'impôt direct.

Cette thèse ne prouve que l'ignorance — voulue ou non — de ceux qui la présentent, surtout en ce qui concerne les graves conséquences qui en résulteraient certainement pour nos producteurs vignerons.

Les solides arguments que M. le conseiller d'Etat a développés à Berne font clairement comprendre aux gens de bonne foi la dangereuse incompréhension de ces mauvais théoriciens.

Avec quelques collègues, nous avons fait une proposition, celle de biffer l'art. 4 du projet d'impôt sur les boissons. Permettez-moi de vous exposer brièvement notre point de vue tant en ce qui concerne la question psychologique que celle matérielle se rattachant à ce projet.

Je sais que pour beaucoup cet impôt est considéré comme une source de revenus qui ne devrait pas échapper au fisc. Cette opinion est déjà ancrée dans l'esprit de quelques-uns ; je voudrais cependant leur demander de m'écouter.

On parle déjà depuis longtemps de l'impôt sur les boissons. Un essai de prélèvement de cet impôt a été fait, il y a quelques années. Le souvenir ne devrait pas en être oublié. Cet impôt a été créé ; on a dû y renoncer.

Cette expérience aurait dû faire comprendre au Conseil fédéral que même si cet impôt est voté, sa perception ne se fera pas sans qu'il en résulte de graves inconvénients. L'imposition d'un produit du sol comme le vin, le cidre, se heurte d'abord à une opposition de principe. Elle est considérée comme une injustice par les producteurs, car elle ne frappe que certains produits à l'exclusion des autres. Ainsi les 100,000 personnes qui s'occupent du vignoble, dans leur grande majorité, et l'on peut presque dire dans leur unanimité, sont hostiles à un impôt sur le vin. Avec elles se rangent tous ceux qui vivent indirectement du vignoble, et ils sont nombreux.

Il est vraiment incompréhensible qu'en ce moment où l'on devrait tout faire pour créer l'union sacrée en vue de la défense du pays, l'on fasse naître dans des milieux importants un mécontentement qu'il ne sera pas facile de dissiper, car on leur donne l'impression qu'ils sont victimes d'une injustice et qu'une ma-

rité les écrase de tout son poids, sans tenir compte de leurs légitimes revendications.

Le sentiment qu'ils sont victimes d'une injustice n'est pas sans fondement. Je veux vous le démontrer et cela par l'exemple suivant : à la page 67 du message, vous avez un exemple de charges supportées par le produit du travail :

pour Fr. 5000.— surtaxe variante II Fr.1.20
Pour le revenu de la vigne, ce revenu étant estimé à Fr. 1.— par litre
Fr. 5000.—, 9 ct. de taxe par litre Fr. 450.—
d'impôt au lieu de Fr. 1.20.

Mais, me direz-vous, cela c'est le consommateur qui le paye. On pourrait répondre : d'accord. C'est du reste ce que beaucoup d'entre nous pensent. En réalité, que se passe-t-il ? Il y a lieu de remarquer que même le Conseil fédéral n'a jamais pu affirmer que l'impôt payé par le consommateur n'aurait pas une incidence sur le producteur. Cette question d'incidence a été le souci du Conseil fédéral qui a essayé d'exposer dans son message que vu la formule adoptée, cette incidence sur le producteur n'existerait pas. La crainte de cette incidence a été également la préoccupation de la Commission puisque soit sa majorité, soit la minorité (proposition Klöti) demandent au Conseil fédéral de prendre des mesures pour empêcher que l'impôt ne soit à la charge des producteurs. Même en n'admettant qu'une incidence de 10 %, ce serait Fr. 45.— que payerait le vigneron, alors qu'un autre citoyen ayant le même revenu ne paierait que Fr. 1.20. Les Fr. 450.— d'impôt, d'après le tableau de la page 67, représentent un produit du travail de Fr. 37,000.— alors qu'ils frappent effectivement un produit du travail s'élevant à Fr. 5000.—. Voilà l'injustice.

On a fait la comparaison avec le tabac en disant : « Vous voyez, malgré l'augmentation des prix, on a continué à fumer, donc on continuera à boire, il n'y aura pas d'incidence. »

La comparaison n'est pas juste. Pourquoi ? Pour fumer, il faut du tabac. Pour boire, il n'est pas nécessaire d'avoir du vin. Si le vin est trop cher, on peut boire de la bière, du thé, du café, etc. Le vin sera augmenté de 30 ct. par litre pour le consommateur, et non de 15 ct. comme le dit le message.

Après la guerre, cette incidence de la cherté du vin a joué de telle sorte qu'en 1947 et 1948, pour maintenir la consommation du vin, les prix ont été ramenés aux prix d'avant-guerre. La diminution de la consommation du vin, lorsque le prix de ce dernier est trop cher par rapport à celui des autres boissons, est un fait que l'on a pu continuellement observer. Si le vin est trop cher, et si la consommation diminue, on dira au producteur : « Le vin ne se boit plus, il est trop cher, il faut baisser les prix. » Voilà où se trouve la

répercussion, l'incidence que l'on ne pourra éviter. Cette incidence ne sera pas seulement de 10 % ; elle sera catastrophique, quelles que soient les mesures prises. La loi de l'offre et de la demande reste impitoyable et ne fait pas de sentiment. Elle joue là comme ailleurs. Quelles en seront les répercussions au point de vue psychologique et au point de vue matériel ? Elle divisera le pays, elle créera un mécontentement général dans de nombreux milieux, elle laissera croire que l'on a établi par la force une imposition considérée comme une injustice.

Et cela pourquoi ? Pour obtenir les 7 à 8 millions d'impôt prélevés sur la production indigène du vin alors qu'il serait possible d'obtenir les 40 millions que l'on réclame comme impôt sur les boissons par une augmentation des droits de douane sur les vins étrangers, sur les matières premières servant à la fabrication de la bière, sur les eaux minérales, sur les alcools de toutes sortes importés, sur le café et le thé qui sont exonérés déjà de l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui ne sont pas compris non plus dans l'impôt sur les boissons, qui font une concurrence énorme aux produits indigènes et qui sont relativement bon marché en Suisse.

C'est pourquoi nous demandons de biffer l'art. 4 qui est considéré comme une injustice par une partie de la population de notre pays. Cela d'autant plus qu'il est possible de se procurer les mêmes ressources par d'autres moyens. L'augmentation des droits de douane sur les boissons est aussi un impôt sur les boissons puisque l'on en veut un absolument. Cet impôt serait perçu plus facilement. Il n'entraînerait pas de frais supplémentaires et ne créerait pas cette injustice contre laquelle nous nous élevons.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un Schisme en Chine communiste ?

On communique dans les milieux catholiques chinois de Hong-Kong que, dans une province de la Chine communiste, qui n'est pas autrement nommée, pour des motifs de sécurité, les autorités régionales mettent tout en œuvre pour provoquer un schisme en séparant le clergé local du Siège de Rome. On invite les prêtres et les croyants à participer à des meetings contre l'impérialisme américain, mais ces meetings sont en réalité dirigés principalement contre l'Eglise romaine. Les participants sont invités à la fin de ces réunions à signer une déclaration qui équivaut pratiquement à une abjuration. Un prêtre qui avait conseillé à ses fidèles de ne pas signer la déclaration a été emprisonné pendant quelques jours. Un frère convers très populaire dans la région, a été approché à plusieurs reprises par les autorités, mais il n'a pu être entraîné dans le schisme.

La Clôture du Procès apostolique de Mère Marie-Thérèse Scherer

Lundi 2 avril, à la Maison-Mère des Sœurs de la Sainte-Crix d'Ingenbohl, le Tribunal constitué pour le Procès Apostolique entrepris en vue de la Béatification de Mère Marie-Thérèse Scherer, fondatrice de la Congrégation, a tenu sous la présidence de Son Exc. Mgr Caminada, Evêque de Coire, sa dernière session. Le Tribunal qui s'était réuni pour la première fois le 20 avril 1950, a siégé plus de 130 fois. Le dossier de la cause sera maintenant transmis à la Congrégation des Rites. Il reste encore, en dehors de Rome, à instruire trois enquêtes sur les miracles retenus en vue de la béatification de la Servante de Dieu. L'un de ces miracles a été constaté en Argovie en 1948 ; les deux autres seraient passés en Allemagne, dans le diocèse de Fribourg-en-Brisgau.

Découverte d'un manuscrit écrit et illustré par Dante

Le professeur Riba a découvert à la Bibliothèque Vaticane un singulier et important document relatif à Dante, dans le fond « Barberini Latin ». En consultant un Codex très ancien connu comme fragment de la « Divine Comédie » écrit dans la première moitié du XIVe siècle, en examinant attentivement l'écriture et en la confrontant avec l'unique manuscrit certain de Dante, il a réussi à établir que le manuscrit du Vatican est de l'écriture

même de Dante et a trait au « Purgatoire », précisément à la destruction des bas-reliefs moutants.

Le détail le plus remarquable est que le manuscrit du Vatican, à côté des vers, comporte des dessins ayant trait à ces bas-reliefs. L'analyse chimique de l'encre a permis de constater que les vers et les dessins sont de la même main et par conséquent doivent être attribués à Dante. Ce qui ne doit surprendre personne, car Dante dans la « Vita Nuova » déclare qu'il est un « bon peintre ». Un exposé de cette importante découverte sera fait par le professeur Riba dans une publication qui sera éditée par l'Imprimerie polyglotte vaticane.

NOUVELLES SUISSES

TERRIBLE DRAME DE FAMILLE A BADEN

Un fils tue son père

Un crime terrible a été commis lundi à 5 heures 30. Un boucher Werner Rohr, 22 ans, guétait son père âgé de 57 ans alors qu'il allait se rendre au travail. Un vif échange de propos s'engagea sur le pas de la porte et le fils plongea sur le côté gauche de son père, un couteau qu'il avait volé en cambriolant chez son patron. Le père eut une artère coupée et succomba sur-le-champ.

Le meurtre a été provoqué par des conditions de famille complètement dissolues. Le père Rohr se livrait à la boisson c'est pourquoi le fils fut élevé hors de la famille. Après avoir commis son crime, le fils se rendit à bicyclette au poste de police de Mellingen. L'agent avait déjà commencé ses recherches et avait déjà quitté le poste. L'assassin se rendit alors à Baden pour se livrer à la police qui, déjà alarmée, arrêta le jeune boucher à 200 mètres du poste. Il a fait des aveux.

A L'ABBAYE D'HAUTERIVE (Fribourg)

Réception dans l'Ordre du Saint-Sépulcre

Un Valaisan parmi les nouveaux membres M. le conseiller fédéral Escher parmi les invités

Comme le « Nouvelliste » d'hier l'a annoncé, dimanche 1er avril, Son Exc. Mgr Meile, évêque de Saint-Gall et Grand Prieur de l'Ordre du Saint-Sépulcre en Suisse, a présidé, à l'Abbaye d'Haute-riève près de Fribourg, la réception de huit nouveaux membres de l'Ordre, au titre de chevaliers, soit M. le Dr Paul Terrier, médecin à Lausanne, M. le Dr Fernand Châtillon, doyen de la Faculté de médecine de Genève, Mgr Charles Comte, curé de Confignon (Genève), M. le professeur Vasolla, directeur de l'Université de Fribourg, M. Marcel Krugel, industriel, Travers (Neuchâtel), M. Pierre de Riedmatten, banquier à Sion, M. Charles Chama, Genève, et M. le Dr Adolphe Belsler, médecin à Olten.

Avant la réception, Son Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a célébré une messe pontificale et prononcé le sermon de circonstance. Parmi les participants à cette cérémonie, qui se déroula dans l'intimité, on notait M. Schnyder de Wartensee, Grand Maître de l'Ordre du Saint-Sépulcre en Suisse, M. le conseiller fédéral Escher, Mgr Schaller, directeur du « Pays », de Porrentruy, Mgr Oesch, de Rhodneck (St-Gall), M. Henri Burrus, ancien conseiller national, Bonfol, M. Janner, conseiller national, etc.

Conseil national

SEANCE DE LUNDI SOIR

Notre ravitaillement en lait

Le Conseil national reprend, lundi soir, le débat sur le statut de l'agriculture à l'art. 25 qui autorise le Conseil fédéral à prendre les mesures nécessaires pour assurer le ravitaillement du pays en lait. C'est ainsi que le lait de consommation et la crème pourraient être frappés d'une taxe devant permettre d'abaisser le prix des autres produits laitiers et d'en faciliter l'écoulement. D'autres prescriptions pourraient être édictées pour assurer la distribution rationnelle et économique du lait de consommation et aussi limiter le nombre des laiteries. Cette dernière disposition est combattue, pour des raisons constitutionnelles par le radical lucernois Bucher, tandis que l'indépendant zurichois Grendelmeier propose soit de biffer tout l'art. 25, soit de le renvoyer à la commission. Ce dernier orateur estime que le dit article va manifestement trop loin. Il tend à créer un nouveau droit d'exception dont le peuple suisse, à plusieurs reprises déjà a montré qu'il n'en voulait pas.

MM. Gysler (pays., Zurich), Hofer (pays., Berne), Burgdorfer (pays., Berne) et Eugster (cons., St-Gall), défendent énergiquement l'article 25 qui, disent-ils, ne crée par un droit nouveau, mais ne fait que reprendre des dispositions qui rendent de bons services depuis de nombreuses années. MM. Herzog (soc., Bâle-Ville) et Bringolf (soc., Schaffhouse), partagent cette opinion, mais insistent sur la nécessité de tenir compte des conditions locales en matière de distribution rationnelle du lait et d'ouverture de nouvelles laiteries.

M. von Steiger, chef du Département de justice et police, réfute l'argumentation de MM. Bucher et Grendelmeier et invite la Chambre à voter les propositions de la majorité de la commission.

M. Grendelmeier retire sa proposition au profit de celle de M. Bucher qui veut renvoyer à la commission le dernier alinéa seulement de l'article 25.

Au vote, la proposition Bucher-Grendelmeier est écartée par 107 voix contre 32 et l'article 25 est adopté dans son ensemble.

La séance est levée.

SEANCE DE MARDI

Les questions agricoles toujours au premier plan

Après avoir rapidement approuvé mardi matin les derniers articles du titre deuxième de la loi sur l'agriculture, qui concernent les enquêtes, statistiques et expositions agricoles, le Conseil national aborde le titre troisième, qui contient des dispositions spéciales pour certaines branches de la production : production végétale, viticulture, élevage du bétail et industrie laitière.

A l'art. 39, qui prévoit le versement de contributions pour encourager notamment la création d'exploitations modèles et l'acquisition sur base collective de machines et installations agricoles dans les régions de montagne, M. Boerlin (rad., Bâle-Campagne), propose que les mêmes facilités soient prévues en faveur d'autres régions, là où elles sont justifiées par des circonstances spéciales.

Après discussion, la proposition Boerlin est repoussée par 64 voix contre 22.

M. Houriet (Pop., Vaud), propose de surseoir à l'examen des articles 40-44 sur la viticulture jusqu'à l'adoption par le Conseil national du « statut du vin ». Cette proposition — combattue par M. Chaudet (rad., Vaud) et les rapporteurs, qui relèvent que les dits articles, de caractère technique, concordent avec les dispositions parallèles du statut du vin — est repoussée par 95 voix contre 15. Les articles sur la viticulture sont ensuite approuvés sans discussion.

On passe au chapitre relatif à l'élevage du bétail. Le Conseil accepte une proposition de M. Pédoux (rad., Vaud), visant à réserver la compétence des cantons pour la désignation des étalons-reproducteurs.

A l'art. 49, qui traite de l'insémination artificielle, la Chambre repousse par 83 voix contre 17 une proposition de M. Tschumi (pays., Berne) et Zeller (rad., St-Gall), de n'appliquer le procédé de l'insémination que pour des raisons de police des épizooties, des raisons sanitaires ou scientifiques. Mais le Conseil fédéral réglera l'emploi du procédé, après avoir consulté les cantons et les associations d'élevage.

ROUGEMONT

Ecrasé par une bille de bois

Lundi après-midi le petit Gilbert Quaz, 6 ans, était juché sur des billes de bois à la scierie de Fledruz, lorsqu'une des billes roula, entraîna le garçon qui fut écrasé et tué sur le coup. C'est la mère qui découvrit le cadavre de son petit.

Murgenthal (Argovie)

UNE AUTO DANS UN TRAIN LEGER

Le train léger Zurich-Genève, qui quitte Zurich à 14 heures 25, a happé peu après 15 heures à Murgenthal, à un passage à niveau non gardé, une automobile occupée par deux personnes. Le train roulant à cent kilomètres à l'heure a détruit complètement la voiture. Ses deux occupants, M. Ernst Schaefer, 34 ans, entrepreneur, et son épouse du même âge, ont été tués sur le coup. Le train léger a quitté Murgenthal, après avoir changé de locomotive, avec une heure de retard.

Luchsingen (Glaris)

PROMENADE TRAGIQUE

Lundi après-midi, quelques garçonnetts du Luchsingen faisaient une excursion dans la région de Ringgenwand. A un moment donné, le petit Eugène Imholz, âgé de 10 ans, a glissé sur le sol humide et a fait une chute de 30 mètres au bas d'une paroi de rocher. La mort a été instantanée.

Le nouveau directeur des Forces motrices du Nord-Est suisse

Pour remplacer M. P. Corrodi, nommé membre du Tribunal fédéral, le Conseil d'administration des Forces motrices du Nord-Est suisse a nommé directeur administratif M. Hans Sigg, docteur en droit, jusqu'ici directeur administratif des services électriques du canton de Zurich.

Dans la Région

Villeneuve

UN BEAU MEETING A LA PRAILLE

Dans le cadre des manifestations du cinquante-naire de l'Aéro-Club de Suisse, la section de Vevey-Montreux organise un grand meeting, qui aura lieu le dimanche 8 avril (avec renvoi au 15 avril en cas de mauvais temps) sur le terrain de la Praille, près de Villeneuve.

Cette belle manifestation sera une véritable fête de l'air. Une dizaine d'avions y participeront, à bord desquels on pourra prendre des « baptêmes de l'air » ou accomplir des vols sur la contrée. On note en outre la participation d'as de notre aviation suisse. Le major Liardon se livrera à d'étourdissantes acrobaties sur avion à moteur, alors que Gourdou fera de captivantes démonstrations sur planeur. Le parachutiste Boehlen, ancien recordman du monde, fera un saut spectaculaire. L'un des attraits de cette fête seront sans contredit les vols de modèles réduits, petits avions à moteur, accomplissant à des vitesses extraordinaires des vols en circuit fermé ou des vols télécommandés par ondes courtes. Si l'on ajoute qu'une cantine sera ins-

taillée sur les lieux et qu'un grand lâcher de ballons sera organisé, on aura montré que cette manifestation est digne de la visite de tous ceux que captivent les choses de l'air. Et des autres aussi. Donc, tous rendez-vous à la Praille dimanche prochain !

NOUVELLES LOCALES

Sion

Assemblée de la société d'horticulture et de pomologie du Valais

C'est devant un nombreux auditoire que cette assemblée s'est ouverte dimanche à 14 heures, à l'Hôtel de la Paix, à Sion, sous la présidence de M. Goy, de Monthey.

Ce dernier salua la présence de M. le Dr Wuilloud, président d'honneur de la société et celle de M. Clavien, président de l'Association agricole du Valais et de la Bourgeoisie de Sion, puis il excusa l'absence de M. Troillet.

Etant donné que nous avons publié en son temps un compte rendu détaillé de la dernière assemblée tenue dans le même hôtel, il fut tout simplement décidé qu'il était superflu de procéder à la lecture du rapport protocolaire.

Dans son rapport présidentiel, M. Goy remercia les membres d'être venus nombreux à l'assemblée malgré un temps élément qui incitait plutôt à la promenade au grand air. Ce fut un tour d'horizon horticole et pomologique qui retraça les différentes activités de la société durant l'année 1950, laquelle ne fut pas très brillante pour notre agriculture, étant donné le gel printanier et les ondées persistantes de l'été dernier.

D'autre part, il subsiste toujours de grandes difficultés pour l'écoulement de nos produits, celles-ci étant dues aux importations massives qui nuisent considérablement à notre commerce indigène.

A ce sujet, il fut évoqué l'affaire des tomates qui a soulevé en son temps de nombreuses diatribes et pour laquelle nous nous abstenons de tous commentaires. Après avoir ordonné à l'assemblée de se lever une minute pour honorer la mémoire des membres disparus, M. Goy souhaila avec son optimisme communicatif le meilleur essor pour notre agriculture au cours de l'année à venir.

M. Roger Berner, caissier, fournit quelques indications au sujet de la situation financière de la société qui est satisfaisante : M. Pillet, de Martigny, est remplacé par M. Faiss. A part cette modification, le comité est réélu par acclamations. 4 nouveaux membres furent ensuite acceptés, augmentant ainsi l'effectif de la société.

Il a été également nommé trois commissions composées de 5 membres chacune pour la culture maraîchère, l'arboriculture et la floriculture et à ce sujet il paraîtra d'ici peu l'activité que devront déployer ces commissions qui sont appelées à donner un nouvel essor à la société et qui contribueront au développement de l'horticulture valaisanne.

La salle était fleurie par les apports de quelques membres qui ont obtenu les prix suivants : Lehmann, Martigny, 8 points, pour azalées, 8 points pour cinéraires et bégonias ; Jaccard, Monthey, 10 points, pour hortensias ; Roch, du Pont-de-la-Morge, 6 points pour légumes ; Lehmann, Martigny, 8 points pour décoration des tables.

Dans le chapitre des propositions individuelles, M. Spahr estima qu'il est nécessaire de rattacher la société des arboriculteurs valaisans à celle d'horticulture et de pomologie en vertu de l'adage qui dit : « L'Union fait la force ».

M. Gaillard lui répond que le comité fera le nécessaire pour procéder à cette fusion. M. Neury sut ensuite trouver les paroles qu'il fallait pour rappeler aux membres le souvenir d'un disparu en la personne de M. Charles Benoît, principale cheville ouvrière qui a contribué à la fusion de la Société d'horticulture et de pomologie, ainsi qu'au développement de l'arboriculture en Valais.

M. Clavien, président de l'Association agricole du Valais, félicita les membres dirigeants de la société ; il fit cependant remarquer que quelques-uns de ceux-ci se font vieux et qu'il serait dorénavant bon que les jeunes se dévouent et prennent également part aux responsabilités.

L'auditoire entendit également avec plaisir un intéressant exposé de M. le Dr Wuilloud, qui a fait dernièrement un voyage en Tripolitaine et en Cyrenaïque. Les nombreuses explications fournies par le Dr Wuilloud nous ont prouvé qu'il ne se promène pas en voyageur indifférent, mais que bien au contraire, il remporte de ses pérégrinations une quantité impressionnante de notes.

Finalement, M. Ranft, de la Maison Geigy, nous présenta un magnifique film en couleurs au sujet de la lutte contre le carpocapse et l'araignée rouge. Ses clichés nous présentaient également quelques aspects de la lutte contre le hanneton qui a été entreprise l'année dernière et qui a remporté des résultats satisfaisants puisque le 95 % de ceux-ci ont pu être exterminés.

M. Ranft commenta toutes ces vues avec une faconde dont il ne se départit aucun instant. La dislocation eut lieu à 17 h. 30 après une journée parfaitement réussie, au cours de laquelle un important ordre du jour fut liquidé en un temps record.

Descartes André.

pour vos laines
FLOCONS DE SAVON ANTIMITES

FLOKY

NOUVELLE FABRICATION INODORE
SAVONNERIE DE VILLENEUVE S.A. VAUD

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

TIRAGE A THONEX, Ge



Grand choix pianos

Occasions avec garantie

Hallenbarter & Cie SION

Maison bien introduite cherche pour son rayon du canton du Valais

représentant-dépositaire

pour la vente d'un article de marque de grosse consommation et sans aucune concurrence intéressant les usines, administrations, sanatoria, grands hôtels, etc. Très grosses possibilités de gain pour personne active et sérieuse. Seules sont priées de faire offres personnes pouvant prouver activité antérieure et disposant de Fr. 15,000.— à Fr. 20,000.— pour dépôt de marchandise.

Faire offres sous chiffre PD 7.626 L, à Publicitas, Lausanne.

ROSIERS

ROSIERS NAINS ou BUISSONS dans les plus belles variétés, la p. Fr. 2.20; 10 p. Fr. 20.—. **Colis réclame**: 12 belles sortes à mon choix Fr. 23.—

ROSIERS GRIMPANTS à grandes et petites fleurs, la p. Fr. 3.75.

ROSIERS TIGES, forts et bien couronnés, la p. Fr. 7.—.

ROSIERS POLYANTHA multiflore, en buissons pour plates-bandes, à floraison continue, à planter en groupe dans une seule couleur.

Pépinières et Roseraies W. MARLETAZ, Bex. — Tél. (025) 5 22 94 — Catalogue sur demande.

A vendre, à Châteauneuf,

maison d'habitation

neuve comprenant: 3 chambres, cuisine, salle de bain, W. C., cave, buanderie, garage et 400 m2 de terrain. Prix intéressant. Louis Berthousoz, agent d'affaires, Sion.

HELVETIA Viticulteurs! L'ECHALAS HELVETIA



imprégné au sel Tanilith vous donnera entière satisfaction.

La composition des sels Tanilith est le résultat de longues années d'expérience; un fort pourcentage de Dinitrophénol empêche le lessivage.

MARQUE DÉPOSÉE

- Grâce à ce traitement spécial, soumis à l'analyse du Laboratoire fédéral d'essais à Zurich, L'échalas Helvétia offre une garantie de durée maximum.
- L'échalas Helvétia de dimension très régulière est fabriqué en bois d'épicéa et sa circonférence moyenne est de 13 cm.
- L'échalas Helvétia a fait ses preuves, il se vend depuis plus de 20 ans à la grande satisfaction de notre clientèle.
- L'échalas Helvétia est imprégné dans toute sa longueur, avec double imprégnation à la base.
- La valeur de l'échalas Helvétia ne dépend pas de sa couleur, mais du choix des sels et de la méthode d'imprégnation, comme aussi de la conscience du fabricant.

Fefferlé & Cie SION

Avenue du Midi FERS Tél. 2.10.21

En un clin d'œil!...
Prix net 3.60 (impôt compris)



Parfaitol 3

[- nettoie - cire - brille -

Pour l'entretien de vos meubles, parquets, linos, planelles, mosaïques, etc.

— En vente partout —
DROGUERIES REUNIES S. A., LAUSANNE

On cherche

jeune fille

débutante sommelière, aide au ménage. Téléphoner au (027) 2.22.98.

A vendre

FOIN

de première qualité ainsi que quelques brebis av. agneaux «Blanc des Alpes», «Ile de France». S'adresser au Café Central, à Massongex.

On mettrait en

estivage

pour la saison 1951, deux génisses et deux génissons. S'adresser à M. Perren-Richard, La Preyze, Evionnaz. Is. Zufferey et Frères, Sierre. Tél. 5.11.02.



Maison familiale
exécute selon vos désirs, dans un très court délai et aux meilleures conditions. Documentation sans engagement.

WINCKLER & FRIBOURG
Spécialistes depuis des générations

Très avantageuse...

17.90



97977-674

Botte de caoutchouc, tige haute, bout et confort renforcés, entièrement doublée, semelle avec gros profil, 39-46, 17.90. Prix valable que jusqu'à épuisement de notre stock.

EXPEDITION PARTOUT

CHAUSSURES

Lugon-Faure

SION, Rue de Conthey tél. 2.18.82
SIERRE, Grande Avenue 5.16.39
MARTIGNY, Place Centrale 6.14.32

Service rapide de réparations

Importante fabrique d'horlogerie du canton de Neuchâtel, située à la campagne, engagerait plusieurs

jeunes filles

pour être formées sur différentes parties de l'ébauche. Travail à domicile exclu. Faire offres sous chiffre P. 2546 N à Publicitas, Neuchâtel.

Bien des fois Adelheid avait entendu prononcer ce nom par des voix sans timbre, sur un ton las, dans des églises ou dans la maison de sa grand-mère. Il n'avait alors eu pour elle aucune résonance. Jamais, dans leurs entretiens du soir, Dag ne l'avait prononcé. Jamais elle n'avait pensé qu'il pût le dire à haute voix. Maintenant, ce nom qu'il avait dit, elle le sentait là, quelque part au-dessus d'elle. Adelheid ne se rendit pas compte si elle était restée longtemps assise, plongée dans ses pensées. Un lourd silence régnait, coupé par le bruit du vent et du ruisseau.

Elle s'approcha du lit pour recouvrir le malade et resta figée:

Dag Björndal avait prononcé sa dernière parole...

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE XVI

Il avait fallu des jours et des nuits de recherches avant de rejoindre le jeune Björndal dans la forêt. De retour au gaard, il était entré dans la chambre où son père reposait et s'était enfoncé seul. Puis Jomfru Kruse lui avait appris que Mademoiselle Ramer était arrivée et qu'elle avait envoyé un message en ville pour avertir Hodler, le marchand, les parents d'Adelheid et d'autres amis, et que tout était prêt pour les funérailles. Jomfru Kruse vit briller une larme dans les yeux du jeune Dag, qui détournait la tête et s'en alla dans la «Maison de l'âtre». Il y resta jusqu'au jour de l'enterrement, les yeux secs. Son regard était celui d'un enfant

FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

Trygve Gulbranssen

Le salut du «Gaard»

traduit directement du norvégien par Greta Prozor

Roman

crainitif. Il passa de longues heures dans la chambre de son père; quelqu'un prétendit même qu'il y resta la dernière nuit tout entière sans lumière.

Dag saluait les hôtes qui arrivaient au gaard d'une poignée de main et de quelques paroles, mais il regardait droit devant lui comme s'il ne voyait personne. Ce fut Mademoiselle Ramer qui dut remplir les devoirs de maîtresse de maison car Adelheid se tenait autant que possible à l'écart, et quand elle était obligée d'être présente, son visage était figé comme un masque. Elle avait rencontré par hasard son mari dans l'antichambre et lui avait transmis l'ultime salut de son père.

Après l'enterrement, quand le dernier hôte eut quitté le gaard, Dag retourna dans la forêt, mais revint le soir et passa désormais toutes ses nuits dans la «Maison de l'âtre». Parfois, le soir, au crépuscule, les gens du gaard le rencontraient dans la cour du domaine. Son visage avait quelque chose

d'égaré et, dans son maintien, dans ses épaules qui se courbaient avant l'âge, on découvrait une ressemblance entre lui et le vieux Björndal.

Adelheid non plus ne se montrait guère, mais quand elle sortait de sa chambre on pouvait voir que ses yeux étaient rouges et gonflés.

Syver Bakpaa et Jomfru Kruse s'occupaient de tout, et au gaard les choses semblaient aller leur train habituel. Cependant le désarroi du jeune Dag et de sa femme avait gagné non seulement le domaine mais la contrée entière et jusqu'aux hameaux forestiers; partout où l'influence du vieux Dag s'était fait sentir.

Maintenant que le vieux maître n'était plus là, tous semblaient craindre une catastrophe. Et puis, il y avait des soucis réels: les récoltes se vendaient à vil prix, les bois de charpente ne trouvaient pas d'acquéreurs. De mauvaises nouvelles vinrent aussi de la ville: les plus gros marchands faisaient faillite les uns après les autres.

On fêta pourtant Noël comme d'habitude: tous les gens du domaine, jusqu'aux plus âgés, arrivèrent le soir dans la salle à manger de la maison neuve, se rangèrent contre les murs et restèrent debout, les yeux fixés sur la longue table. Les flammes des bougies vacillaient au courant d'air chaque fois que quelqu'un entra. Leurs reflets scintillaient sur les verres et les flacons de cristal. Lorsque quelqu'un remuait, de grandes ombres se mouvaient dans la salle.

Chacun éprouva un sentiment de soulagement quand Adelheid entra; son visage pâle était impassible; ses lèvres, si belles et vivantes autrefois, étaient serrées. La maîtresse de Björndal salua tout le monde d'un bref signe de tête, puis regarda devant elle, dans le vide.

Comme toujours à Noël la grande bible familiale était posée sur la table, à côté du candélabre à trois branches, symbole des trois Rois.

Adelheid tressaillit: deux hautes chaises, celle de Thérèse et celle du vieux Dag avaient été apportées de l'antichambre et placées l'une à côté de l'autre. Jamais Adelheid n'avait vu la chaise de Thérèse à la table de Noël. Pourquoi y était-elle cette année?

Une porte s'ouvrit, Mademoiselle Ramer entra. Alors la jeune femme comprit: sa tante, quelques jours auparavant, s'était entretenue avec Jomfru Kruse. Adelheid sentit battre son cœur: peut-être le jeune Dag viendrait-il s'asseoir sur la chaise du vieux Dag? Peut-être même lirait-il le texte divin dans la grande bible?

Chronique sportive

Une performance remarquable

C'est bien celle que viennent d'accomplir le Belge Loos et le Suisse Berny sur un cabriolet Ford 21 CV. Partis du Cap le 16 mars, ils ont traversé toute l'Afrique, passant successivement à Prétoria, Elisabethville, Stanleyville, Bangassou, In Guezzam, In Salam et Alger, pour atteindre cette dernière ville le 29 mars. Distance totale 13.907 km. couverte en 13 jours, 15 h. 45', ce qui bat de 2 jours 18 h. et 40' le record détenu par Mercier-de Cortanze.

Avec une ténacité et une volonté inflexibles, Loos et Berny ont vaincu tous les obstacles semés sur leur route. Dieu sait s'ils furent nombreux ! Le plus redoutable : l'eau. A Kiobo, par exemple, le bac qui devait les transporter était inutilisable et il fallut 18 heures d'efforts pour les tirer d'embaras. Sur plus de 100 km. la voiture nagea dans la boue, tandis que plus loin ce furent la chaleur et la poussière sur des centaines de kilomètres. La traversée du Sahara s'effectua sans cartes ! Les deux audacieux coureurs ne firent qu'une erreur de parcours de 200 km. sur un total de près de 14.000 km. !

Fêtés à Alger, à leur arrivée, ils le furent encore davantage à Paris où leur sensationnelle performance avait soulevé l'admiration générale. Très jeunes (l'un a 27 ans et l'autre 28), Loos et Berny sont entrés dans la célébrité grâce à un courage exemplaire, une volonté de fer et une mécanique étonnante. L'auto n'avait, en effet, aucun aménagement spécial, si ce n'est un espèce de triangle à l'avant pour rejeter sur les deux côtés de la route les chèvres qui encombraient certaines pistes ! !

SPORT-TOTO

Concours No 28 du 8 avril

Nos pronostics hebdomadaires :

Bâle-Zurich	x	x	1	1	1	2	x
Cantonal-Bellinzona	1	1	x	1	x	1	1
Chiasso-Bienne	1	1	1	1	x	1	1
Granges-Chaux-de-Fonds	x	x	x	2	x	x	2
Lausanne-Sports-Servette	1	2	x	2	x	1	1
Locarno-Lugano	1	1	1	x	x	x	x
Young-Fellows-Young Boys	x	x	x	x	1	1	1
Berne-Lucerne	1	1	1	1	1	1	1
Fribourg-Nordstern	1	1	1	1	1	1	x
Grasshoppers-Winterthur	1	x	1	x	1	1	1
Moutier-Concordia-Bâle	1	1	x	x	1	1	2
Urania-Gen.-Sp.-Aarau	1	1	1	1	1	1	1

Vernayaz II-Evionnaz I 0-6 (0-1)

S'il est une partie difficile de narrer, c'est bien celle qui mit aux prises ces deux formations. Incomplète au début, ce qui est inadmissible lorsque l'on joue chez soi et de plus disparate au possible l'équipe locale a franchement déçu dimanche. Heureusement que le public a fort bien pris la chose et a su se payer une bosse de bon sang. Ceux qui furent à plaindre, ce sont les quelques joueurs qui firent tout leur possible pour mettre un peu d'ordre dans ce lamentable spectacle d'équipes courant après une balle insaisissable. Avec ça, un arbitre qui s'est plu à compliquer les choses et vous voyez un aperçu de la Ire mi-temps. La 2e mi-temps sera un peu meilleure, mais je crois en toute franchise que les six buts acquis par les visiteurs ne donneront pas beaucoup de satisfaction à M. Mudry, leur manager, car à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !

Vernayaz (jun.)-Saxon (jun.) 1-3

Championnat cantonal

Heureusement que cette rencontre nous a fait oublier la première. Quelle différence de conception du jeu ! Bravo, les juniors pour votre magnifique partie. Dirigée par M. Rouge avec un parfait bon sens et fermeté, les visiteurs ont finalement pris le meilleur. Vernayaz menait par 1 à 0 à la mi-temps. A peine commencée la seconde mi-temps que l'égalisation était obtenue par suite d'une mésestime de la défense. Les locaux accusent le coup et se laisseront encore marquer 2 buts. Un match nul eût mieux reflété la physionomie exacte de la partie. H. L.

5e DERBY DU SALENTIN

Le Ski-Club d'Evionnaz a arrêté la date du 29 avril pour sa compétition annuelle dans la Combe du Jorat (slalom géant).

Quoique tardive, cette manifestation n'en aura que plus d'attrait pour les amateurs de ski de printemps.

D'ores et déjà, les organisateurs sont certains du succès, vu les conditions exceptionnelles d'enneigement de cette contrée où s'affronteront, dans une ambiance sympathique, coureurs habitués et nouveaux champions, dont la participation est déjà assurée.

A bientôt, le programme de ce 5e Derby du Salentin. A. M.

Le coin du paysan

Aux arboriculteurs valaisans

D'énormes dégâts aux arbres fruitiers, particulièrement aux pommiers, ont été causés l'année dernière par différents parasites insectes ou cryptogames dont les principaux sont l'anthracnose, le carpocapse, l'araignée rouge, la chenille mineuse (Lyonetia), l'oïdium (Valais central) et tavelure (Bas-Valais depuis Riddes).

Un certain nombre d'arboriculteurs ont exécuté



Un arsenal géant dans un port de la côte orientale américaine

Des armes pour l'Europe, destinées aux armées de l'Europe occidentale placée sous le haut commandement du général D. Eisenhower. Entre-temps, les suppléants de 4 ministres des affaires étrangères discutent... de paix.

té cette année les traitements d'hiver d'une façon consciencieuse. Malheureusement, le temps n'a pas toujours été favorable à ce travail et beaucoup de producteurs n'ont pu, pour cette raison, procéder à cet important labeur.

Il ne faut pas oublier qu'en arboriculture les deux principaux traitements annuels, à part le traitement d'hiver, sont :

1. le traitement pré-floral ;
2. le traitement post-floral, juste après la chute des pétales (ceci du moins pour les fruits à pépins).

Les producteurs de fruits valaisans voueront donc un soin particulier aux traitements pré- et post-floraux. Ils utiliseront à cet effet des bouillies insecticides additionnées de fongicides luttant contre les insectes, les acariens et les maladies cryptogamiques. Nous conseillons les mélanges suivants :

1. **Traitement pré-floral.** Il se fera juste après le débourrement au moment où les boutons floraux commencent à sortir tout en restant encore collés. Insecticide (produit à base d'hexa ou DDT + ester phosphorique) + fongicide (soufre mouillable + oxychlorure de cuivre) + mouillant.

Remarques : Dans les vergers ou jardins fruitiers où se trouvent des sous-cultures comme fraises, pommes de terre, choux, etc., on remplacera de toute façon le produit à base d'hexa par un produit à base de DDT ou d'ester phosphorique.

2. **Traitement post-floral.** — Il se fera juste après la chute des pétales (c'est-à-dire lorsque le 80 % de ceux-ci se sont détachés).

Insecticide (produit à base d'hexa, voir remarque sous 1, ou arséniate de plomb ou encore ester phosphorique ou DDT + ester phosphorique + fongicide (soufre mouillable + oxychlorure de cuivre) + mouillant.

Nous répétons que ces deux traitements sont absolument indispensables et qu'ils évitent par la suite, s'ils sont exécutés d'une façon impeccable, bien des accidents, surtout en ce qui concerne l'oïdium et la tavelure.

Nous reviendrons d'ailleurs très prochainement sur la question de l'oïdium à laquelle on vouera tous ses soins.

Station cantonale d'entomologie.

Nouvelles locales

Sierre

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS UNION CANTONALE VALAISANNE

En date du 31 mars écoulé, le comité cantonal des sections valaisannes de la SsdC s'est réuni à Sierre, sous la présidence de M. Ch. Piller. Nous avons eu le plaisir de compter parmi nous la présence de M. E. Fluckiger, membre d'honneur de la SsdC.

Cette séance a principalement porté sur l'état des pourparlers en cours concernant la conclusion de contrats collectifs et sur la question des cours commerciaux et des examens de fin d'apprentissage organisés par notre association et sur leur financement.

Il a été décidé de recommander à nos membres l'affiliation à notre caisse-maladie qui offre de réels avantages et qui, par les nombreuses classes d'assurance, permet à chacun de s'assurer selon ses besoins.

St-Maurice — Roxy

Mercredi et jeudi, une sensation : « Bastogne ». Bastogne, une petite ville de Belgique, est entrée dans l'histoire en décembre 1944, c'est-à-dire au moment où l'armée allemande du maréchal von Rundstedt lança le dernier assaut dont Hitler espérait la victoire. Si la contre-offensive put être rapidement organisée, c'est avant tout grâce à l'héroïque attitude de la garnison américaine encerclée dans Bastogne. C'est cet îlot de résistance derrière les lignes allemandes qui entrava considérablement le mouvement offensif de von Rundstedt. C'est l'histoire de cette poignée d'hommes que fait revivre le film « Bastogne ».

Il n'y a rien de spécial : pas de drame cornélien, pas de catastrophe sensationnelle, pas de pin-up girl... rien que quelques soldats plus ou moins moyens, même pas « typés » avec une netteté par-

ticulière, ce qui les rend d'autant plus vrai, mais tout est solide, tout se tient, il n'est pas indigne de la véritable 101e division aéroportée qui tint Bastogne, c'est le mieux qu'on en puisse dire. Ce film est en même temps une véritable étude des caractères, des réactions du combattant avec ses espoirs, ses révoltes, sa peur, son humour toujours présent, malgré tout.

La nouvelle fibre synthétique suisse : le Mirlon

Au cours des deux guerres mondiales et de la période de crise intermédiaire, la science a obtenu des résultats sensationnels, notamment en créant des matières de remplacement pour les produits naturels devenus rares. Après la découverte de la soie artificielle et plus tard de la fibrane, produits semi-synthétiques, l'industrie chimique a poursuivi ses recherches pour arriver à la constitution d'une fibre entièrement synthétique. Ces efforts ont abouti à de nouvelles découvertes qui ont eu, dès le début, de vastes répercussions sur le marché. En 1932, la fibre « Pe-Ce », précurseur de la fibre entièrement synthétique, fit son apparition en Allemagne, mais ce n'est qu'en 1935 que le Dr W. Carthers réussit aux Etats-Unis à constituer une première fibre polyamide connue dans le monde entier sous le nom de « Nylon ». En 1937, le Dr Paul Schlack de la I. G. Farben Industrie réussit à son tour en Allemagne à produire par la polymérisation du caprolactame une matière entièrement synthétique, la fibre « Perlon », dont les qualités se rapprochaient du Nylon. Les travaux du Dr Schlack furent retardés par la guerre et le démontage des usines spécialisées qui étaient situées dans l'actuelle zone soviétique. En 1946, de nouvelles installations étaient en construction à Bobingen, près d'Augsbourg, où se trouve une importante fabrique de soie artificielle, de sorte que le plan de production, qui avait été établi entre-temps, fut appliqué dès 1949. Se basant sur le procédé de fabrication allemand, la Suisse a commencé à son tour à produire une fibre entièrement synthétique qui porte le nom de Mirlon. Cette marque a été enregistrée par la E. A. Plabag à Zurich et les premiers produits seront lancés prochainement sur le marché.

La matière de base du Mirlon est le caprolactame de couleur « blanc-neige », pareil au sel, tandis que la matière première pour la fabrication du caprolactame est le phénol auquel on fait subir plusieurs stades intermédiaires. Par la polymérisation du caprolactame on obtient une épaisse masse fondue qui peut être étirée ou filée directement à travers les douilles. Les fils sortant à l'état liquide des douilles se figent au contact de l'air et sont enroulés sur des bobines. Ils ont la propriété curieuse de se laisser étirer à froid au quadruple de leur longueur originale sans rien perdre de leur élasticité. Pour qu'il puisse être mélangé à la laine, au coton et à la fibrane, le Mirlon doit être adapté à la structure extérieure de ces fibres et « frisé ». Cette « frisure », qui ne peut s'enlever par la suite que difficilement, s'obtient par un procédé spécial. En dernier, la fibre Mirlon est coupée en fils de longueurs différentes selon sa destination et livrée en balles aux filatures. Les propriétés du Mirlon sont supérieures à celles des autres fibres naturelles et semi-synthétiques connues à ce jour. A titre de comparaison, soulignons que sa résistance au frottement est 100 fois plus grande que celle de la fibrane. Son degré d'élasticité est aussi plus élevé et il résiste aux agents biologiques d'une façon absolue et n'est attaqué ni par les larves des mites, ni par les termites. D'autre part, sa résistance à la décomposition étant remarquable, il présente l'avantage de ne pas pourrir dans l'eau. Alors que les produits semi-synthétiques ne résistent pas toujours à la chaleur, le Mirlon peut être exposé pendant longtemps à une température de 100 C. sans que la fibre soit endommagée.

Comme les autres produits entièrement synthétiques, le Mirlon est utilisé également à l'état de fibre pure, notamment pour les tissus filtrants, les filtres de poussière et filtres à sec. Il se prête d'autant mieux à ces divers emplois qu'il est très

résistant au lavage et ne peut être attaqué par les acides dilués à froid.

Le champ d'application du Mirlon embrasse pratiquement tout le secteur textile. Mélangée au coton et à la laine, cette nouvelle fibre entièrement synthétique de fabrication suisse améliore considérablement la qualité des articles finis, mais surtout celle du fil à tricoter, des vêtements en tricot, des bas, des sous-vêtements, des étoffes pour uniformes et de sport, etc. Grâce à sa grande résistance à la traction, au frottement et à la décomposition, grâce aussi à sa flexibilité, le Mirlon se prête en outre à la fabrication de courroies de transmission, d'engins pour la pêche, de cordes, de ceintures et de tissus pour canots pneumatiques.

En ce qui concerne la coloration, qui peut se faire à des températures élevées avoisinant le point d'ébullition, il est prouvé que le Mirlon absorbe les colorants plus facilement et mieux que les autres fibres entièrement synthétiques.

L'apparition de ce nouveau produit suisse sur le marché est bien accueillie par l'industrie textile à laquelle il offre de nouvelles possibilités de développement.

L'apologue

Les apologues anciens renferment toujours une leçon d'actualité.

D'un vieux cahier de contes en patois, s'extrait la fable suivante :

Il y avait un pays rempli de moutons. Mais le soleil était si brûlant, les nuages si rares que la contrée allait se changer en désert. L'herbe se desséchait, les pauvres fleurs se fanaient et les sources même coulaient avec langueur.

Le berger qui voyait la misère de son troupeau se frappa le front pour y découvrir une idée salvatrice. Mais c'est difficile à plier le ciel aux lamentations de la terre. L'homme voit l'état des choses, mais n'a pas toujours la possibilité d'en modifier le cours.

Un jour que le troupeau halelait à l'ombre d'une arole, un bélier haut encorné se sentit soudain plein d'inspiration. Il s'était dit à lui-même : « Des bergers, il n'en faut plus. Soyons un peuple libre et souverain et sauvons-nous par nos propres moyens. Et moi, je deviendrai le roi de ce troupeau. »

Il se redressa par l'écorce rugueuse du vieil arbre et se mit à parler : « Le berger se porte bien et nous mourons de faim et de soif. Il ne fait rien pour nous sinon nous prêcher la patience et lever vers le ciel des bras inopérants. Nous en avons assez de lui. Suivez-moi, je vous apporte le salut ! »

Et toute la gent moutonnière se mit en branle, agitant les clochettes. On débâcha les troupeaux voisins et bientôt le bélier se trouva à la tête d'un groupement laineux immense et menaçant.

Les discours, les manifestations, les meetings, les parades, les revendications se multiplièrent et durèrent des journées.

Mais le ciel demeurait inflexible et l'herbe se desséchait davantage encore.

« Ça viendra, ça viendra, criait le bélier ! Nous sommes encore trop pacifiques. Que nos bélements redoublent et fassent trembler le bon Dieu lui-même ! »

Enfin, tard dans la saison, un peu de pluie tomba. « C'est grâce à moi, cria le berger. ». Les pâturages reverdirent. « C'est grâce à moi, hurla l'encorné ! » Des fleurs surgirent et dans les buissons des feuilles nouvelles. « C'est grâce à moi, c'est grâce à moi, c'est grâce à moi ! »

Et pour être proclamé roi, le berger, au comble de l'exaltation, improvisa le discours que voici : « Grâce à moi, les sources jaillissent, le torrent gronde, la rosée tombe, les oiseaux chantent, les loups sont morts et le bonheur est revenu sur la terre. »

Mais les bêtes, hochant la tête, n'avaient plus eu confiance en lui et s'en étaient allées brouter l'herbe, préférant le festin de la nature aux vaines déclamations d'un chef discrédité. H.

RADIO PROGRAMME

Mercredi 4 avril

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Oeuvres. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Orchestre. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Sans annonces. 13 h. 45 La femme chez elle.

18 h. 30 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18 h. 40 Disque. 18 h. 45 Re-flets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Heure. Le programme. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Destins du monde. 19 h. 35 Mosaïques. 20 h. Entretien avec illustration musicale. 20 h. 25 Pièces pour piano. 20 h. 30 Le mercredi symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 L'émission internationale des Jeunesses musicales.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Orchestre. 7 h. Informations. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Nouveaux disques. 12 h. 30 Heure. Informations. 12 h. 40 Musique légère. 13 h. 25 Concerto. 14 h. Causerie en dialecte. 16 h. Entretien. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Pour les enfants.

18 h. Musique légère. 18 h. 35 Organisations internationales en Suisse. 19 h. 05 Tour de chant international. 19 h. 25 Communiqués. Le programme. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Reportage. 20 h. 20 Fernando, opéra de Schubert. 20 h. 55 Chants de Schubert. 21 h. 05 Entretien par-dessus les frontières. 21 h. 35 Mélodies d'opéras. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Concert.

GRAINS de VALS

favorisent les fonctions digestives et intestinales, évitent les intoxications alimentaires.

I.C.M. 1499



La saleté n'est plus un souci!

Même lorsque le ramoneur noircira votre appartement, vous garderez le sourire, car avec un peu de NOF, qui dissout la saleté au premier contact, vous remettez tout à neuf.

Pour nettoyer plus vite et plus facilement, employez NOF.

Nof nettoie comme neuf

Mermod & Co. Carouge-Genève

Confidences la femme chic



...ce sont les robes annabelle les plus belles

Annabelle

24, Rue de Bourg, LAUSANNE



Cette méthode a vécu!

Aujourd'hui on répartit WEGA liquide directement avec le goulot-gicleur du bidon.

Entourer la brosse à récurer d'un chiffon. Frotter légèrement.

WEGA nettoie et polit en une seule phase de travail.

La crasse n'adhère pas! Plus besoin de se traîner sur les genoux, plus de parquets encrassés.

Davantage de loisirs avec WEGA-Liquid-Polish.

Le bidon pratique pouvant être de nouveau rempli.



A. SUTTER, Münchenwil/Thg.

On demande
sommelière
de confiance, pour tout de suite. Se présenter au Buffet de la Pissevache, Vernayaz.

On cherche
maçons
qualifiés et manœuvres. URGENT. S'adresser à l'Entreprise Antoine Fournier, à Vernayaz. Tél. 6.58.68.

Le Grand Hôtel, à Trient, engagerait pour la
saison d'été
1 portier
1 fille de salle qualifiée
1 apprentie fille de salle.
Adresser certificats et photo.

Café-restaurant cherche
jeune fille
sérieuse et active pour aider à la cuisine. Bons soins assurés, salaire Fr. 120.— par mois. Faire offres Café du Camp, Plan.les.Ouates, Genève.

Jeune
sommelière
même débutante, demandée pour café-restaurant. Offres avec photo Hôtel Beau-Rivage, Versoix, Genève.

On demande deux bonnes
effeuilleuses
et une apprentie. Faire offres avec prétentions. Ami Grobety, Lutry.

On demande
jeune fille
pour aider au ménage. Pas de service au café. Auberge communale, Marchissy, Vaud. Tél. 9.87.03.

On demande
femme de chambre
de 18 à 23 ans, connaissant si possible un peu le service de table. Faire offres à l'Hôtel du Cheval-Blanc, Bulle.

CHALET
ou appartement de vacances
Je cherche pour le mois d'août un chalet (ou logement si possible au rez-de-chaussée) comprenant 3 lits d'adultes et 3 lits d'enfants, cuisine, etc., même modeste mais propre. Adresser offres détaillées à René Dupuis, Evole 17, Neuchâtel.

Importante entreprise de construction cherche un bon
grutier
Offres par écrit avec références et prétentions de salaire sous chiffre P 4583 S Publicitas, Sion.

jeune fille
sérieuse et honnête est demandée pour servir au café et aider au ménage. Bons gages, S'adr. à Jos. Petignat, Café du Soleil, Alle. Tél. (066) 7.13.44.

Avec
« LA RENOMMÉE »
bouillie casinée au soufre mouillable, vous lutterez en même temps contre le mildiou, l'oïdium et l'acariose.



Attention! Il n'y a qu'une seule « RENOMMÉE » au soufre mouillable. C'est un produit AGRICOLA, vendu exclusivement par la

FEDERATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT A SION

Framboise-Myrtille

noire, à l'arôme de la myrtille, ne drageonne pas, ne gèle pas, excellente nouveauté de mérite, croissance rapide, même en terrain sec et pauvre: abondante récolte en juin. Recommandable aussi pour régions froides et d'altitude, où la récolte se fait en juillet. Plantation à 1 m. (5 plants suffisent pour un petit ménage). Le plant Fr. 2.40; 5 plants Fr. 9.50; 10 plants Fr. 18.—

Pépinières W. MARLETAZ - BEX
Tél. (025) 5 22 94 (Vaud)

CATALOGUE SUR DEMANDE

JUSQU'A EPUISEMENT un LOT de

TABLIERS cuisine **3.90**

NAPPES GURIT, imitation toile cirée
2.50 **3.50**
135/140 170/140

TOUJOURS
Aux Galeries Sédunoises
André RODUIT & Cie
Av. de la Gare — SION

On cherche, pour Monthey, une bonne
sommelière
S'adresser au Nouvelliste sous C. 8068.

A vendre belle et bonne
jument
primée, de tout 1er choix. S'adresser chez A. Dessimoz, St-Séverin.

Je cherche
JEUNE HOMME
de 16 à 18 ans, pour travaux agricoles. Vie de famille, gages à convenir. — S'adresser chez Oscar Roulin fils, Illarsaz.

Canetons ROUEN
âgés de 8 jours, Fr. 2.— pièce et par 50 pièces à Fr. 1.90, et par 100 pièces à Fr. 1.80.
Robert Thévenaz, Station d'élevage avicole, Bôle, Niel. Tél. (038) 6.30.67.

On demande deux bonnes
effeuilleuses
Ecrire sous P. 2722 V. à Publicitas, Vevey.

Peugeot 202
A vendre une voiture Peugeot 202, 1947-48, 4 places, toit coulissant, chauffage, dégivreur. (Garantie de neuf). Fr. 3,500.—
Garage LUGON, ARDON. Tél. 4.12.50.

MONTHEY.
Remise de commerce
A remettre épicerie, mercerie, débit de sel, avec appartement.
S'adresser au Nouvelliste sous chiffre G. 8072.

A vendre ou échanger contre tout bétail,
camionnette FORD
parfait état de marche. S'adresser à Joris Emile, Place du Midi, Sion. Tél. 2.14.18.

Cafetiers
A enlever, bon prix:
1 machine à café à gaz « Express »,
2 tasses marque « Baby » Schwabenland,
2 porte-manteaux et parapluie, rond, mobile,
Globes et support pour électricité.
Paravents bois d'arole 3 portes.
Ecrire Refuge valaisan, 22 pl. Cornavin, Genève.

Fumier
bovin à vendre, 15 à 20 m3, à port de camion.
Chez F. Moreillon, à Panex s. Ollon.

Tracteur
« FARMALL CUB », état de neuf, à vendre cause non-emploi.
S'adresser Marcel Jaquier, Sierre. Tél. 5.17.30.

Pompes d'arrosage
à pistons ou centrifuges.
Demandez une offre à Marcel Jaquier, Sierre, tél. 5.17.30.

Meubles
1 chambre à coucher avec 1 grand lit et literie crin animal,
1 salle à manger,
1 couch avec coffre,
1 tour de lit laine.
Complet Fr. 2,400.—
Chez Jos. Métrailler-Bonvin, meubles, rue de la Dixence, Sion. Tél. 219.06.

Dr Eug. Ducrey
Chirurgien FMH
reprendra dès le 18 avril 1951 ses CONSULTATIONS

Institutrice
cherche place pour les mois de juillet et août, dans une colonie, home d'enfants ou, éventuellement, dans une bonne famille. De préférence en Valais.
Offres sous chiffre P. 4115 S. Publicitas, Sion.

Sténo-dactylo
diplômée d'école de commerce, possédant bien le français, l'allemand et l'italien, cherche place. Disponible immédiatement.
Faire offres sous chiffre P. 4555 S. Publicitas, Sion.

Vélos neufs
Forts vélos genre militaire, avec torpédo, lumière, portebagages, cadenas, pompe, pr Fr. 238.— seulement.
4 vélos dames, occasions.
VEUTHEY-RAVEY, Rue du Carroz, ST-MAURICE.

A vendre, à trois km. de Sion, à proximité de la route Sion-Nendaz, alt. 700 m.,
CHALET

avec 2 appartements, état neuf, eau, électricité, entouré d'un jardin arborisé, 600 m2. Convient pour deux familles. — Offres au Nouvelliste sous F. 8071.

FOIN
à vendre, de 1re qualité.
S'adresser chez M. Edouard Jordan, Collonges.

On demande
jeune fille
de toute confiance pour servir au café et aider au ménage. S'adresser Mme Yve Philippe Bender, Café de l'Union, Fully. Tél. 6.30.24.

On cherche
jeune homme
de 16 à 18 ans, pour travailler seul petit cheptel. Bons gages et vie de famille ainsi que bonne occasion d'apprendre l'allemand. Place à l'année.
G. Weber, Postbureau Wilb. Etzgen, Argovie.

Restaurant de Genève cherche pour de suite deux
jeunes filles
de 18 à 20 ans, en qualité de filles de cuisine. Adresser offres à Restaurant Francis, 10 bis, Bd James-Fazy, Genève.

Fumier
bien conditionné, rendu sur place par camion-remorque, prix avantageux. Willy Ramseyer, Palézieux-Gare. Tél. (021) 9.36.81.

On demande
jeune fille
de langue maternelle française, comme aide de la maîtresse de maison, dans famille avec 3 enfants. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille.
S'adresser à Mme Ammann, Weinbergstr. 66, Kilchberg près Zurich.

La
boucherie Gerber
Vullierens sur Morges
Tél. (021) 8.09.90
vous offre chaque semaine marchandise fraîche:
Saucisses de ménage
le kilo Fr. 4.—
Gendarmes, la paire Fr. 0.90
Saucissons, garantis pur porc,
le kilo Fr. 8.—
Franco par 5 kg.

On demande
jeune fille
pour aider au ménage. Pas de service au café. Auberge communale, Marchissy, Vaud. Tél. 9.87.03.

On demande
jeune fille
sérieuse et honnête est demandée pour servir au café et aider au ménage. Bons gages, S'adr. à Jos. Petignat, Café du Soleil, Alle. Tél. (066) 7.13.44.

On demande
jeune fille
de langue maternelle française, comme aide de la maîtresse de maison, dans famille avec 3 enfants. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille.
S'adresser à Mme Ammann, Weinbergstr. 66, Kilchberg près Zurich.

On demande
jeune fille
de toute confiance pour servir au café et aider au ménage. S'adresser Mme Yve Philippe Bender, Café de l'Union, Fully. Tél. 6.30.24.

On demande
jeune fille
de toute confiance pour servir au café et aider au ménage. S'adresser Mme Yve Philippe Bender, Café de l'Union, Fully. Tél. 6.30.24.

On demande
jeune fille
honnête et de confiance, pour aider à la cuisine et au ménage; ayant si possible quelques notions de cuisine. Congés réguliers et bon gain assurés. Vie de famille. Entrée tout de suite ou selon entente.
Offres avec certificats et photo à Mme Wuffli, Café Croix-Blanche, St-Imier.

Lisez tous le NOUVELLISTE

L'usine de Chandoline en feu

Des millions de dégâts

(De notre correspondant séduinois)

A 15 h. 15, des passants aperçurent des flammes qui jaillissaient de la porte principale de l'Usine de Chandoline, l'une des plus importantes de l'E.O.S. qui alimente en électricité de nombreuses régions de Suisse et de l'étranger. Un peu plus tard, une énorme fumée sortait du toit du bâtiment principal. L'alarme est alors donnée en ville de Sion par les sirènes et dans un temps record les premiers services de secours sont sur les lieux. En un clin d'œil, l'usine entière est en flamme et la fumée aux couleurs différentes allant du noir au bleu, passant par le blanc, continue de monter verticalement vers le ciel. Le spectacle est vraiment émouvant. Bientôt, les pompiers arrivent. Il faut porter secours à des ouvriers qui se trouvent au milieu du brasier. On doit descendre à l'aide de cordes et d'échelles des hommes qui travaillent aux étages supérieurs. Deux d'entre eux sont blessés et brûlés. Ils sont aussitôt admis à la clinique générale. Il s'agit de MM. André Déléze, de Baar-Nendaz, 28 ans, le plus atteint, et d'un nommé Pittier, de Sembrancher.

Mais l'incendie continue de faire rage. La situation empire de minute en minute. Voici un détachement d'une école de recrues, sous les ordres du colonel Wegmuller, qui vient prêter aide et secours. Les pompes à mousse de la place d'aviation sont également mobilisées.

On note sur place la présence de nombreuses personnalités. M. Cyrille Pitteloud, président du Grand Conseil, M. de Torrenté, préfet du district de Sion, des membres des autorités communales et cantonales.

A 16 h. 30, l'ordre est donné à Thyon, où se trouve la cheminée d'équilibre, de fermer les vannes pour éviter une inondation. A 16 h. 35, le toit s'effondre sur les turbines encore en marche, ce qui provoque d'énormes jets de flammes. On entend l'explosion des fûts d'huile qui sautent les uns après les autres. Les pompiers continuent leur travail et arrosent les transformateurs extérieurs. Le personnel technique de l'établissement s'affaire à déclencher les disjoncteurs pour éviter tout danger de court-circuit. La fumée qui s'échappe continue à monter sur la plaine. Dans un moment, il ne restera plus rien de cette gigantesque usine.

Des réserves d'explosifs pour la construction de nouveaux barrages ont pu être mis à temps à l'abri par des soldats munis de casques. On croit connaître les causes du sinistre. La soupape d'un transformateur en réparation a sauté et l'huile projetée avec force aurait mis le feu aux alentours.

Les dommages sont considérables. Ils se chiffrent certainement par millions. On se trouve en présence, au point de vue dégâts, d'un des plus gros incendies enregistrés en Suisse depuis longtemps. Les transformateurs, les chambres de commandes, les turbines, d'immenses stocks d'huile (40 tonnes), des machines sont détruits.

Au moment où nous écrivons, le feu continue ses ravages et l'incendie, à la tombée de la nuit, est vraiment des plus spectaculaires.

Dorénavant

Festival des Musiques du Bas-Valais

Les 26 et 27 mai prochains aura lieu à Dorénavant le Festival des musiques du Bas-Valais.

Pour cette circonstance, en laquelle tout le monde est chaleureusement invité, notre coquet village, paré de ses plus beaux atours, vous présente d'ores et déjà la plus cordiale des bienvenues.

Qu'on se le dise et que chacun se réserve cette date pour venir passer d'agréables heures dans nos murs hospitaliers.

Espérons que Phoebus joindra son agréable sourire au cachet savoureux des crûs de nos côtes valaisannes qui empliront cruches et bouteilles.

Nous vous assurons d'avance un considérable succès sur plus d'un point de vue, gaieté, délassément, joie et bonne humeur. Que chacun vienne donc nous honorer de sa présence en cette unique occasion.

D'avance, merci, et au revoir aux 26 et 27 mai.
Le Comité.

ST-MAURICE

Réunion des G. F.

Les citoyens faisant partie des troupes de force sont convoqués en réunion ce soir à 20 h. 30 à l'Hôtel des Alpes (tir au petit calibre).

Section Plaine du Rhône.

Salvan

SOCIÉTÉ DE LA « CIBLE »

Comme ces années dernières, la Société de la « Cible » reprend avec l'arrivée des beaux jours son activité.

Après l'imposante fête du centenaire de l'année dernière, dont tous les tireurs ont gardé le meilleur souvenir, le comité de la société a mis sur pied un programme de tir qui donnera satisfaction à tous les amis du tir.

Le programme est ainsi établi.
(Suite en quatrième colonne.)

Dernière Heure



Quelques personnalités

De gauche à droite : le nouveau président du Conseil d'administration des CFF, le conseiller national Dr P. Gysler. Un nouveau consul général de France à Zurich, le consul général Dufournier. Un nouveau professeur à l'Université de Berne, le prof. Dr W. von Steiger

Un avertissement du premier ministre australien

MELBOURNE, 3 avril. (Reuter). — Le premier ministre d'Australie, M. Menzies, a déclaré mardi que les pays démocratiques du monde doivent être prêts à se défendre, dans un délai de moins de trois ans.

Exposant le programme des libéraux et du parti paysan, avant les élections, qui auront lieu en Australie le 28 avril, M. Menzies a mis en garde « contre le terrible danger d'une nouvelle et grande guerre ». Il a dit notamment : « La situation internationale est telle que nous ne disposons pas de plus de trois ans, pour organiser notre défense. Mais personne ne peut garantir que nous disposons de deux années ou même d'une seule. En organisant leur préparation contre la guerre, les démocraties créent les meilleures possibilités en faveur de la paix.

Personne ne doute que les communistes ne déclencheront pas une guerre, tant qu'ils ne seront pas certains de la gagner. M. Menzies a affirmé, ensuite que l'Australie peut mobiliser 24,000 hommes pour sa marine, 124,000 hommes pour l'armée de terre et 30,000 hommes pour l'aviation, jusqu'à fin 1953.

Parlant du problème de l'inflation, et des prix records actuels de la laine, M. Menzies a dit : « Je déclare ouvertement : les causes principales des prix élevés existant en Australie, sont la faible production. La cause principale de la production insuffisante est à rechercher dans les grèves à retardement, l'absence du travail, ces deux poisons de la technique communiste. »

MONTY A BRUXELLES

BRUXELLES, 3 avril. (AFP). — Le Maréchal Montgomery a eu mardi matin une longue entrevue avec les membres du Comité des chefs d'état-major. A l'issue de cette conférence, l'adjoint du général Eisenhower a été reçu par le colonel de Greef, ministre de la défense nationale.

Les hostilités en Corée

Les Américains franchissent le « 38e » en force

TOKIO, 3 avril. — Mardi, les troupes américaines ont franchi pour la première fois en force le 38e parallèle. La poussée a eu lieu sur le front ouest et a été opérée sur une largeur de 15 kilomètres. Les Américains n'ont rencontré qu'une faible résistance ennemie. Selon les rapports reçus jusqu'à maintenant les concentrations de troupes nord-coréennes et chinoises continuent à être signalées au nord du 38e parallèle.

MAC ARTHUR EN COREE DU NORD

TOKIO, 3 avril. (Reuter). — Le général Mac Arthur a traversé mardi le 38e parallèle pour visiter des troupes sud-coréennes sur la côte orientale.

UN ATTENTAT MANQUE CONTRE LE PRÉSIDENT EINAUDI

ROME, 3 avril. (Reuter). — Le ministère de l'Intérieur annonce qu'on a trouvé une bombe sur la voie ferrée entre Rome et Naples peu avant le passage du train du président de la République M. Luigi Einaudi. Il s'agit d'un petit engin ne contenant que peu d'explosif. La bombe a été découverte près de la Ville Littorio dans les environs de Naples. Le convoi a été arrêté pendant une heure. La police a fouillé le convoi pour découvrir des bombes mais sans résultat et le train reprit sa marche.

Le président s'est rendu à Naples pour faire vi-

site à B. Croce, âgé de 85 ans, avec lequel il est très lié.

Reprise du travail à Paris...

PARIS, 3 avril. (AFP). — L'ordre de reprise du travail pour demain matin a été donné au début de l'après-midi par le Comité des employés de la R.A.T.P. Ce Comité avait pris auparavant connaissance du communiqué gouvernemental.

ET NOUVELLE GREVE

PARIS, 3 avril. (AFP). — Les syndicats CGT et PFTC des arsenaux et établissements de la marine française ont décidé d'appeler leurs adhérents à effectuer mercredi une grève limitée de 24 heures, afin d'obtenir une revalorisation des salaires. Selon les chefs des syndicats, le mouvement qui doit toucher 36 mille travailleurs pourraient se prolonger au delà de la durée fixée.

Le 19e jour du conflit des transports

PARIS, 3 avril. (AFP). — Le conflit des transports en commun de la région parisienne est entré hier matin dans son 19e jour, tandis que les négociations engagées entre les syndicats et le gouvernement marque un temps d'arrêt. A la suite du maintien de l'ordre de grève, le trafic continue à être assuré à un rythme réduit : 139 rames de métro sur 440 et douze autobus sur 2200 circulaient mardi matin. Les camions militaires et autocars privés continuent leur service de remplacement.

Quelques légers incidents sont signalés dans un dépôt d'autocars de banlieue. Quatre grévistes qui tentaient d'empêcher leurs camarades de travailler ont été arrêtés pour entrave à la liberté de travail. D'autre part, à l'heure d'ouverture du métro le député communiste de la Seine, Raymond Guyot, a voulu haranguer la foule. Des agents sont intervenus et l'ont empêché de prendre la parole. Les réunions syndicales se poursuivent sans toutefois qu'aucune décision ait été encore prise en ce qui concerne l'ordre de grève générale dont il est question depuis un certain temps déjà. Une certaine agitation se manifeste également dans le personnel des hôpitaux.

L'enneigement au Simplon

(Inf. part.) — Lundi, le voyer d'arrondissement, M. Sidler, s'est rendu en traîneau de Brigue à Gondo par le Simplon. Le temps s'est gâté et M. Sidler connu bientôt les tempêtes de neige. Il ne put regagner la plaine en luge. Finalement il dut se rendre à pied à Iselle pour rejoindre son domicile par le train. D'après les constatations faites par ce fonctionnaire, la neige est encore abondante dans toutes les régions : 4 mètres à Schallberg, 4 mètres et demi à Kaltwasser, plus de 4 mètres à l'Hospice, et plus de 2 mètres 50 à Simplon-Village.

AUBERGE DE LA PAIX
MARTIGNY

Yvonne Desfayes - Tél. 611 20

Extrait de la carte :

Le Beefsteak parisien
Le Beefsteak Tartare
L'Entrecôte Maison
L'Escalope Viennoise
Les Côtelettes napolitaines de porc
Les fameuses Tripes italiennes
La fondue moitié-moitié et la onctueuse au Vacherin
Le plat des Mayens

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

Dimanche 8 avril, dimanche 15 avril, dimanche 21 avril : Entraînement pour le championnat de S. S. C. ; dimanche 22 avril : Premier éliminatoire à St-Maurice du concours de groupe de la Société suisse des Carabiniers ; dimanche 29 avril : assemblée générale annuelle de la « Cible ».

* * *

Dimanche 6 mai : Tir militaire obligatoire ; dimanche 20 mai : tir militaire obligatoire ; samedi 2 juin : dès 14 h., Fête de tir annuelle de printemps de la « Cible » ; dimanche 3 juin : Messe à 7 h. 30. Appel en stand. Tir ; samedi et dimanche 9 et 10 juin : Tir en campagne à Martigny.
Le Comité.

DANS LA POLICE SEDUNOISE

(Inf. part.) — M. Victor Jost, brigadier de police à Sion, vient de prendre sa retraite à l'âge de 67 ans, après avoir passé 42 ans de sa vie au service de la police.

M. Jost, estimé de ses chefs et aimé de ses camarades, avait une conception très grande des devoirs professionnels.

Une cérémonie intime eut lieu avant son départ en présence de M. Dayer, commissaire. Ses collègues lui ont remis une channe dédicacée.

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

Les patrons d'apprentissage sont priés d'inscrire les apprentis qui terminent leur apprentissage en 1951.

Ces inscriptions doivent être adressées au Service cantonal de la formation professionnelle, à Sion, jusqu'au 16 avril 1951.

Département de l'Instruction publique
Service cantonal de la formation professionnelle.

« SALUT ! CAPITAINE »

ou

« la bouteille ne fait pas un bon soldat »

A son dernier cours de répétition, un ouvrier mineur, du canton du Valais, complètement aviné, faisait son entrée en service, traînant à terre son fusil qu'il tirait par la courroie. Comme son capitaine lui faisait des observations, il lui répondit : « Salut ! » Ce n'était pas la première fredaine de notre disciple de Bacchus qui, au précédent cours de répétition, était également arrivé beaucoup trop tard, car il avait cuvé son vin sur une meule de foin. A ce même cours, il avait enfourché une bicyclette en état d'ivresse, était tombé sur le sol et n'avait pas regagné son unité. Le Tribunal de Division 3 b l'a condamné à 120 jours de prison. Il n'a pas eu besoin de l'exclure de l'armée car le préavis sanitaire l'a déclaré inapte au service pour alcoolisme chronique.

MARTIGNY

Tirs militaires obligatoires

Samedi 7 avril, de 13 h. 30 à 18 h., lettres A à L.
Dimanche 8 avril, de 7 h. 30 à 12 h., lettres A à L.
Samedi 14 avril, de 13 h. 30 à 18 h., lettre M à Z.
Dimanche 15 avril, de 7 h. 30 à 12 h., lettres M à Z.



Monsieur Basile DEVANTHEY, à Choëx ;
Monsieur Clovis DESCARTES, ses enfants et petits-enfants, à Choëx et Monthey ;
Madame et Monsieur Francis RITHNER-DEVANTHEY et leurs enfants, à Choëx ;
Mademoiselle Noëli DEVANTHEY, à Choëx ;
Monsieur Camille DEVANTHEY, ses enfants et petits-enfants, à Choëx et Monthey ;
ainsi que les familles DEVANTHEY, RABOUD et GAY, à Choëx, Monthey et Collombey, ont la grande douleur de faire part du décès de

MADAME

Agnes DEVANTHEY-DEVANTHEY

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, à Choëx, le 3 avril, dans sa 82e année, munie des Saints-Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Choëx, le jeudi 5 avril, à 10 heures 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



TOUS...
EXIGENT
LE

DIABLERETS
L'APÉRITIF PARFAIT